



Ecrit par Mireille Hurlin le 4 juin 2021

Aujourd'hui, inauguration de la promenade photographique du Jardin des Doms d'Avignon à 17h

La Maison [Jean Vilar](#) apporte un vent de liberté... poétique et nous permet de respirer -enfin !- la culture à plein poumon avec cette [très belle idée](#) conçue par Nathalie Cabrera et son équipe mettant en scène 30 images inédites et géantes des années 50 pour fêter le créateur du festival d'Avignon, Jean Vilar. Une exposition bucolique retraçant des moments de la vie des troupes, au temps estival, à savourer au jardin des doms d'Avignon, jusqu'au 14 novembre 2021.

Le Réseau entreprendre Rhône Durance

Et comme toute belle initiative privée, celle-ci réclame, pour pouvoir se réaliser, l'aide de bonnes volontés. Un appel entendu par le Réseau Entreprendre Rhône Durance (RERD) qui accompagne l'exposition Côté jardin dans sa recherche de partenaires et mécènes. L'idée ? Elle est née début 2021 dans un contexte difficile pour la culture, c'est ainsi que le Réseau entreprendre a décidé, pour la 1^{re} fois, d'accompagner un projet culturel créant du lien entre l'art et les entreprises du territoire.

«Dans cette période compliquée pour la culture depuis un an, à cause de la crise sanitaire, il est apparu évident et essentiel aux membres de RERD, d'apporter leur soutien à ce projet culturel vraiment ancré dans l'ADN de la ville d'Avignon depuis le premier festival en 1947, précise Marie-Laure Baron, la présidente de l'association... Pour cette communauté composée de 150 chefs d'entreprise, il s'agit désormais d'accompagner dans leur approche stratégique et opérationnelle cette belle institution qu'est la Maison Jean Vilar. »

Devenez partenaires de cette initiative innovante

Deux niveaux de participation sont possibles pour accompagner ce beau projet. Les partenaires donateurs, avec une contribution de 3 000€ (ouvrant à une déduction fiscale de 1 800€) ; les bienfaiteurs avec une contribution de 5 000€ (pour une réduction fiscale de 3 000€). «Le mécanisme du crédit d'impôt mécénat permet aux entreprises versantes, dans la limite de 20 000€ ou de 5/1000 du chiffre d'affaires, de bénéficier d'un crédit d'impôt de 60 % (dans la limite de 2M€) des sommes versées au profit de certaines œuvres ou organismes visés par le Code général des impôts», détaille Brigitte Borel, directrice de l'association. Les versements excédant ce plafond peuvent donner lieu à réduction d'impôt au titre des 5 exercices suivants. [Réseau Entreprendre Rhône-Durance](#) fait partie de Réseau Entreprendre national, mouvement créé en 1986 qui comprend 130 implantations en France et à l'étranger soit une force de 14 500 chefs d'entreprise qui accompagnent 1450 entrepreneurs par an. Vous souhaitez soutenir la Maison Jean Vilar ? Faites le savoir à www.reseau-entreprendre.org/rhone-durance



Écrit par Mireille Hurlin le 4 juin 2021

Le temps du travail, du plaisir et des retrouvailles estivales pour les troupes de Jean Vilar, le fondateur du festival d'Avignon, visionnaire de la culture pour tous

La surprise

La surprise du jour qui s'étendra aussi à samedi 5 et dimanche 6 juin ? Un studio photo installé au jardin des Doms invitera les promeneurs à être photographiés en train de sauter. En fait une animation inspirée de la photographie de Maurice Costa, photographe pour le Provençal durant plus de 30 ans qui avait pris un cliché de Philippe Noiret et de Jean-Pierre Darras en train de sauter. Le studio rend également hommage à Philippe Halsman et sa [jumpology](#) (philosophie du saut).

Les infos pratiques

Retrouvez cette belle aventure ce soir vendredi 4 juin, à partir de 17h, au Jardin des Doms d'Avignon, pour l'inauguration en présence de Cécile Helle maire d'Avignon ; Didier Deschamps président de l'association Jean Vilar ; Olivier Py directeur du Festival d'Avignon, Nathalie Cabrera directrice déléguée de l'association Jean Vilar pour l'exposition 'Côté jardin, Jean Vilar et Avignon'.